

Assemblée Générale Ordinaire de l'association « Apiculteurs sans frontières » Gergy, le 27 novembre 2016

1 - Adhérents présents :

- Robert YVRARD de Bourgoin-Jallieu (38)
- Ibrahima BATHILY de Virey-le-Grand (71)
- Françoise BRICOUT de Montreuil (93) et Sébastien CLEAU
- Pierre JACQUIN de Saint-Rémy(71)
- Christian MARTINET de Rully (71)
- Marc PIARD de Poutoux (71)
- André ROMET d'Apprieu (38)
- Yves RONDELET de Fragnes (71)
- Jean-Pierre VADROT de Chalon sur Saône (71)
- Patrice VERNET de Morestel (38)
- Max WESTBY de Sully (71)

2 – Pouvoirs :

- Jean-Luc BELIN de Cluny (71) à Yves RONDELET
- Joël CHATEAU de Saint-Martin-en-Bresse (71) à Yves RONDELET
- Pierre COCHET d'Avenas (69) à André ROMET
- Michel GENIX de Fontaines (71) à André ROMET
- Pascal GERBET de Fontaines (71) à Patrice VERNET
- Michel PERIGAULT d'Argentan (61) à Patrice VERNET
- Memur SALI de Chalon-sur-Saône (71) à Patrice VERNET
- Michel TARGE de Saint-Marcel (71) à Yves RONDELET
- Antoine THOMAS de Fontaines (71) à André ROMET

Soit 20 votants

3 – Adhérents excusés :

- Mme Yacine YVRARD , notre vice-présidente, de Bourgoin-Jallieu (38)
- Louis COLLET de Boisgervilly (35)
- Fernand DURAND de Saint-Georges-de-Reneins (69)
- Maud RONDELET de Saint Bonnet de Joux (71)

- François FLECHIER de Bréville(16)
- Sébastien VERON de Montmirail (51)
- Sébastien DEMONET de Chalon-sur-Saône (71)
- Lucille DEFAUT de Sartrouville (78)
- Marie-Jo LOPINSKI de Boyer (71)
- Hervé BERTHOT de La Frette (71)
- Romain ROUX de Chalon sur Saône (71)
- Martin DERNICOURT de Chalon sur Saône (71)
- Docteur François LOTTEAU de Rully (71)
- David PAGET de Virey-le-Grand (71)
- Gilbert BONTEMPS de Boyer (71)
- Guy MACRON de Laversines (60)
- Laurent BELVAL de Chalon sur Saône (71)
- Sylvain INVERNIZZI de Ouroux sur Saône (71)
- Jenny WESTBY de Sully (71)
- Claire TERRAZ de Yutz (57)
- SARL DORSMAN de La Chapelle sur Furieuse (71)
- Christian CHOUVENC d'Allerey sur Saône (71)
- Samira AALI de Chalon sur Saône (71)
- Zéphirin DAKUYO de Banfora au Burkina-Faso
- Angélique HUGUIN de Vadelaincourt (55)
- Solène BENOIT-HERNANDEZ de Tours (37)
- Jean-Pierre MARTIN de Marmagne (18)
- Laure MALHERBE-DULUC de Joué-lès-Tours (37)
- Pierre-Emmanuel JOUANNEAU de Maison-Lafitte (78)
- Sébastien SERRA de Goussainville (95)
- Dominique REYNES du Burkina-Faso
- Blaise SANON aussi du Burkina-Faso
- Jean-Jacques FASQUEL de Paris (75)
- Philippe GRIVET de Vesoul (70)
- Chantal LOUVET et Daniel BERSOT de l'Abergement-Sainte-Colombe (71)

4- Personnalités invitées présentes :

- Madame Isabelle ROSSIGNOL, première adjointe de Gergy (71)
- Monsieur Alain GAUDRAY, maire de Fagnès-la-Loyère (71)
- Monsieur Marc PIARD, Président du GDSA 71
- Monsieur Georges SARRE , du SADSEL

4 – Personnalités invitées excusées :

- Madame Violaine GILLET, conseillère départementale du canton de Gergy (71)
- Monsieur Philippe FOURNIER, Maire de la commune de Gergy (71)
- Monsieur Didier RETY, maire de la commune de Sassenay (71)

- Monsieur Jean-Paul DICONNE, conseiller départemental du canton de Gergy et Maire de la commune d'Allerey sur Saône(71)
- Madame Marie-Hélène RABUT, conseillère municipale de Sassenay
- Monsieur Didier RETY, Maire de la commune de Sassenay
- Serge PERRIN, vice-président du SADSEL,
- Blaise SANON président de l'UPAH, Bobo-Dioulasso
- Karim KONE, Directeur du CESAO de Bobo-Dioulasso
- Fulgence KONE qui se trouve en formation à Bangui
- Etienne TROESTLER, canadien, résident à Tengrela
- Zan Jan KONE, pharmacien de Bobo-Dioulasso au Burkina-Faso

COMPTES RENDUS

L'assemblée générale s'est déroulée sous la présidence de Monsieur Yves RONDELET, Président de l'association, le 27 novembre 2016 à Gergy, petite commune au nord de Chalon-sur-Saône. La séance est ouverte à 14h45.

Le rapport moral et d'activités du Président

1. Les effectifs :

20 adhérents à jour de leur cotisation en 2015, 25 adhérents à ce jour pour 2016 dont dix nouveaux.

2. Le PV de l'AG du 7 mars 2015

Lecture est faite du PV de la 23^{ème} Assemblée générale d' « Apiculteurs sans frontières » par le Président. Adopté à l'unanimité des membres présents.

3. Le discours

Le Président tient à souligner que cette année 2015 a été une année de recentrage et d'ouverture à la fois.

Recentrage sur ce qui est possible et qui demeure raisonnable : ceci nous a conduits à la mise en sommeil de plusieurs actions. On se contente d'actions plus ciblées. Recentrage aussi sur le territoire français. Ceci a plusieurs avantages :

1^{er} avantage : on mobilise plus de monde sur un engagement local et concret

2^{ème} avantage : on a le reflet de ce qu'on voudrait faire à l'étranger.

A défaut de dépasser les frontières politiques des états, on a intérêt à dépasser d'autres frontières. Car on a des défis nouveaux dans un monde nouveau.

La solidarité avec les abeilles est partagée de plus en plus par des populations autres qu'apicoles. Apiculteurs sans frontières a toujours œuvré pour améliorer l'environnement des abeilles. Aujourd'hui, la protection des abeilles c'est devenu non seulement à la mode (et on ne va pas s'en plaindre) , mais aussi, ça correspond à un réel besoin.

Devant les difficultés économiques grandissantes, les soutiens aux ONG deviennent plus tenus, plus restreints. Ce soutien est obtenu plus facilement pour des actions locales car le pouvoir a été transféré aux collectivités locales. A APSF, notre politique a toujours été de coopération. Or, il faut bien admettre que les décideurs sont aujourd'hui, les collectivités locales. Et celles-ci privilégient les projets locaux et novateurs, portés par des structures considérées comme crédibles

Envisager un environnement plus respectueux de la nature est devenu une requalification de l'environnement communal. Or, on constate déjà depuis plusieurs années, que si obtenir des aides financières est de plus en plus difficile, obtenir des aides concrètes de la part des municipalités est beaucoup plus évident. Car respecter la biodiversité est devenu un moyen simple de redorer un blason pour un Président d'intercommunalité par exemple. Voilà pour le recentrage.

L'ouverture aux amis des abeilles est aussi d'une très grande richesse. On s'ouvre à beaucoup d'autres métiers, qui, aujourd'hui, s'intéressent à l'abeille. Cette diversification des adhérents apporte indéniablement une force supplémentaire à nos actions. Je n'oublie pas non plus qu'il nous faut garder une majorité des membres comme apiculteurs, mais cela semble se faire tout naturellement et j'en veux pour preuve que, autour de cette table, les apiculteurs sont majoritairement représentés.

Concernant notre communication, des membres du bureau déplorent l'absence du bulletin qui a existé en son temps. La réunion de ce matin, initialement prévue pour une durée d'une heure, a captivé l'attention de tous les participants sans difficulté. Preuve en est que le site devenait incontournable, même si nous sommes conscients qu'il faudra faire l'effort de l'alimenter.

Notons l'ouverture aussi à de nombreux partenaires, sur des projets de plus en plus concrets, avec des communes comme Sassenay mais aussi avec des très grosses entreprises comme Vicat qui peuvent être des investisseurs financiers.

En résumé, nous avons fait des opérations et actions sur place. C'est toujours des perspectives intéressantes, qui apportent un plus à notre association.

Certaines activités se sont néanmoins déroulées, en particulier sur le site de Tengréla concernant le mini-parc de MAPWA. La clôture est bien en place, mais l'entrée du parc étant restée souvent ouverte, les chèvres ont pu rentrer dans le mini-parc. Heureusement, les arbustes ont des épines suffisantes pour repousser l'appétit des caprins. Une année qui a permis de confirmer que le sol du mini parc est, sur une bonne moitié de sa surface trop

caillouteux pour la survie des arbres en saison sèche et que les quelques survivants ont des difficultés à pousser. La décision de ne travailler qu'une partie du mini-parc a été prise en commun accord avec le chef du village.

Le suivi du rucher se poursuit grâce à Blaise et aux fils de Dramane. Nous avons une chance énorme, car parmi toutes les personnes formées à l'apiculture, beaucoup sont parties au Sénégal (plus rémunérateur)...mais, ils ont néanmoins transmis le flambeau à une personne qui se débrouille très bien. Sur les trois ruches, deux sont à remplacer ; seule la ruche réalisée en bois dur par un menuisier local tient bien. Il est proposé d'allouer une somme de 150€ pour remplacer en bois dur ces deux ruches et le restant servant à la rénovation du toit de la case.

Deux remarques :

1. un partenariat efficace avec le chef de village et sa famille
2. un partenariat avec une association « Salut Fleurs » basé à Bobo-Dioulasso distant de 80 km de Tengrela, qui s'intéresse, aussi, à la dimension scientifique du projet MAPWA.

Pour conclure, cette année 2015 a été une année de prudence et de réflexion. Nous n'avons pas engagé de nouvelles actions en Afrique. Mais, comme nous l'avions laissé entendre l'an dernier, d'autres frontières sont à dépasser, tout près de chez nous, dans le quotidien... D'où la nécessité d'un recentrage avec des actions de terrain en France. Ces actions sont bien amorçées ; elles devraient mobiliser davantage de monde en vue de résultats tangibles quant aux conditions nécessaires à la survie des abeilles. Il nous faut donc augmenter le nombre d'adhérents, ce qui permettra, en outre, de dégager des fonds propres. Ayons le réflexe de parler plus souvent d' « Apiculteurs sans frontières ». La cause des abeilles commence à intéresser l'opinion. A nous de communiquer, de gagner en nombre et en efficacité. Ce rapport moral est voté à l'unanimité.

Le rapport financier du trésorier

Le trésorier présente les comptes. Les recettes s'élèvent à 847,37€ pour un total de dépenses de 266,29€ soit un résultat de 2015 de + 581,08 €. Nous avons de disponible au premier janvier 2015 la somme de 5 271,01 €.

Le rapprochement bancaire étant égal à zéro, nous disposons donc de la somme de 5 271,01 + 581,08 soit la somme de 5 852,09 € de disponible au 31 décembre 2015.

Etant donné la date avancée de l'assemblée générale, je vous fais un petit point sur la situation actuelle au 27 novembre 2016. Nous avons actuellement des recettes de 570 € pour aucune dépense. Nous disposons actuellement de la somme de 6 422,09€ sachant que bon nombre d'adhésions sont en cours d'être officialisées.

Le budget 2015 est voté à l'unanimité.

Les communes amies des abeilles

Le projet est très avancé avec la commune pilote de Sassenay grâce à l'implication totale de Monsieur le Maire, Didier RETY, et de son conseil municipal. Nous en sommes à la cinquième étape de ce projet et nous ne sommes pas loin de concrétiser un espace à l'entrée Nord de la commune, qui devrait marquer le paysage dans quelques années. Nous avons établi la liste des arbres mellifères qui seront plantées dans un souci d'obtenir une harmonie des couleurs et une continuité de floraisons. La commune de Gergy est elle aussi impliquée par le projet, ce que nous confirme Madame Isabelle ROSSIGNOL, premier adjoint de la commune ici présente.

Monsieur Alain GAUDRAY, Maire de la commune de Fragnes-la-Loyère, ici présent, déclare être lui aussi intéressé par ce projet.

Le projet de rucher pédagogique partagé de la commune de Sassenay

Il se situe sur une parcelle appartenant à Yves RONDELET, notre Président, qui le louera à l'association pour une somme symbolique. Ce site a l'avantage d'être proche d'un rucher appartenant à Serge PERRIN, vice-président du SADSEL (Syndicat Apicole de Saône et Loire) et d'un autre rucher appartenant à notre Président. Cette parcelle est essentiellement planté par des acacias.

Il pourrait servir de lieu d'accueil pour des apiculteurs débutants ne sachant où poser leur première ruche.

Memur SALLI, en manque d'abeilles, se propose d'animer ce rucher pédagogique partagé. Memur était un apiculteur professionnel dans son pays et le brassage des abeilles lui manque beaucoup... ce que tout apiculteur digne de ce nom peut comprendre.

La question de la responsabilité est évoquée par l'assemblée et il ressort la nécessité de prendre une assurance spécifique pour la mise en place et le fonctionnement du rucher pédagogique partagé. L'assurance « l'abeille » est proposée comme étant une très bonne assurance mais a l'inconvénient de ne pas avoir de succursale dans le secteur.

Le site internet : enfin le bout du tunnel ?

Cela fait des années que l'on en parlait, encore et encore, sans jamais faire le grand saut. Ce matin, une réunion sur ce sujet a été organisée. Vous trouverez le compte rendu de cette réunion en document annexé.

En résumé, cette réunion a été animée par Max WESTBY, nouvel adhérent. Max est de nationalité anglaise. Ancien enseignant à l'université de Sheffield, il maîtrise parfaitement l'informatique et il est le concepteur de son propre site : « Miel de Sully ».

L'assemblée souligne aussi l'obligation de renouveler l'information chaque mois si l'on ne veut pas se faire reléguer à la dixième ou quinzième page d'un moteur de recherche. Max nous explique alors qu'il est possible de créer des petits programmes qui disent aux différents robots informatiques de regarder là.

Historique, Bibliothèque et vie associative paraissent des rubriques incontournables. La décision est prise d'en discuter avec les informaticiens bénévoles. L'assemblée autorise les dépenses s'afférant au site à l'unanimité.

Les projets en cours

1. Le Burkina-Faso :

Le projet MAPWA a été confié au technicien local. C'est donc à Blaise SANON de superviser. D'autre part, l'extension du parc à l'autre rive du lac de Tengrela est en bonne voie avec

- ✚ Fulgence KONE pour l'autorité politique, administrative et décisionnelle,
- ✚ Blaise SANON pour l'autorité technique,
- ✚ Le Docteur DAKUHYO, pharmacien spécialisé dans la phytothérapie
- ✚ Une famille d'apiculteurs professionnels pour la mise en œuvre et l'animation du projet.

2. Le Sénégal

En 2013, en partenariat avec ALVM Sénégal présidé par Nommez Ba, Apiculteurs sans frontières était intervenu pour une formation de 12 personnes au CARFEAH (Centre d'Appareillage et de Rééducation Fonctionnelle d'Enfants et d'Adolescents Handicapés) de M'Bour. Cette formation a été prolongée en 2014 par l'installation de ruches.

En 2015, nous avons pris connaissance des résultats de cette formation. Il s'avère que le CARFEAH en redemande.

Les projets en préparation

1. Le Sénégal

Création d'une section apicole au sein d'autres activités du CARFEAH en 2017 (couture, informatique, menuiserie ou autres activités artisanales...).

Ce projet consisterait à sélectionner quelques jeunes ayant la possibilité de développer l'apiculture au sein du centre. APSF formerait ses jeunes en 3 ou 4 jours et installerait des pièges dans la brousse distante de 20 km. L'activité menuiserie déjà opérationnelle au sein du CARFEAH confectionnerait 4 ruches Langstroth dans lesquelles, on transférerait les abeilles piégées précédemment. Tout ceci serait encadré par le CARFEAH.

Ce projet est en conformité aux statuts d'APSF car nous avons une structure en face de nous.

Le budget prévisionnel de ce petit projet est de 770 000 Francs CFA. (environ 1 174 €).

2. Le Maroc

Le projet d'extension des oasis sud-marocaines s'intégrerait dans le vaste projet de la barrière verte afin de ralentir, voir stopper la progression du désert. D'autres part, un projet aussi important ne peut se mener à bien que dans la mesure où plusieurs structures, travaillent ensemble. On pourrait y intégrer, Electriciens sans frontières, les géologues, Vision du monde et d'autres...

L'idée est d'agrandir l'oasis de hasselabied, voir de la faire doubler de superficie. N'oublions pas que la COP22 s'est tenue à Marrakech et qu'à cette occasion, le roi du Maroc a fait planter 1 million d'arbres.

Installer quelques ruches au sein de l'oasis peut être intéressant. L'abeille locale étant l'abeille sahariensis dont tout le monde s'accorde à dire qu'elle est la championne pour sa résistance aux maladies du couvain.

La fixation du montant de la cotisation

Une personne avait laissé entendre que 25€ pourrait paraître comme une cotisation chère. André ROMET rappelle que l'Association « Apiflordev » demande 35€. L'assemblée générale décide de maintenir la cotisation à 25€.

Le renouvellement des administrateurs

Les sortants en 2015 sont Joël CHATEAU et Fernand DURAND. Tous deux se représentent. Le Président demande à l'assemblée si des personnes sont intéressées pour un poste d'administrateurs. Aucune candidature n'est proposée et la réélection des sortants est mise au vote. Mrs Joël CHATEAU, Fernand DURAND sont réélus à l'unanimité des votants..

Les votes

Adoption du Procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2015

Pour 20 Contre 0 Abstention 0

Rapport moral et d'activités du Président

Pour 20 Contre 0 Abstention 0

Rapport financier du trésorier

Pour 20 Contre 0 Abstention 0

Allouer une somme avoisinant les 50€ par an pour nom du domaine

Pour 20 Contre 0 Abstention 0

Autorisation d'une dépense de l'ordre de 72€ pour achat de logiciel (création du site)

Pour 20 Contre 0 Abstention 0

La cotisation reste inchangée à 25 €

Pour 20 Contre 0 Abstention 0

Renouvellement d'administrateur Joël CHATEAU

Pour 20 Contre 0 Abstention 0

Remplacement d'administrateur Fernand DURAND

Pour 20 Contre 0 Abstention 0

Question diverses

Aucune question diverse n'est évoquée par l'assemblée, aussi, le Président lève la séance et clos cette 24^{ème} assemblée générale d' « Apiculteurs sans frontières » à 17h20.